

PLANÈTE MANCHE RÉNOVATION

PRÉSENTATION DE TRAVAUX RÉALISÉS GRÂCE AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975, sans réglementation thermique, et plus de 50 000 « passoires thermiques » (étiquette F ou G), le territoire de la Manche doit relever le défi de la rénovation énergétique pour réduire la facture d'énergie des ménages. Au-delà de la performance thermique, le département possède un patrimoine bâti riche qui mérite d'être protégé et mis en valeur.

À l'heure du défi de la sobriété énergétique, le Département propose aux particuliers ainsi qu'aux syndicats de copropriétés, le dispositif Planète Manche rénovation, permettant à chacun de rénover son logement : de mieux l'isoler et le chauffer pour maîtriser ses dépenses énergétiques mais également d'utiliser les techniques et matériaux adaptés pour préserver le bâti existant. **Entre 2015 et 2022, plus de 1 000 logements manchois ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif. Afin de présenter l'étendue des travaux éligibles, rendez-vous est donné dans un logement bénéficiaire de l'aide départementale à Carentan.**



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

ANDRÉ DENOT
Conseiller départemental en
charge de la rénovation de
l'habitat

JULIEN FRÉMOND
Responsable du pôle conseil
aux particuliers à la SCIC
Les 7 Vents

**vous convient à la présentation d'un logement rénové ayant bénéficié du dispositif
Planète Manche rénovation,**

[le mardi 2 avril à 17h chez M. Samuel Potvin et Mme Amélie Mabile](#)

[18 rue Henri Dunant 50500 Carentan-les-Marais](#)